

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 17 mars 2011

Président : Jean-Marie SAUNIERE, Maire

Secrétaire(s) de séance :

Présents : Daniel MESTRE; Yolande MILHE; Denis ROUCH; Jérôme HERVOUET; Michèle PICARD; Rachel BALMAY.

Absents : Heather MANN

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE :

Prévision dépenses de Fonctionnement 2010 : 209 791.00€

Réalisation dépenses de Fonctionnement 2010 : 163 968.70€

Prévision recettes de Fonctionnement 2010 : 209 791.00€

Réalisation recettes de Fonctionnement 2010 : 212 914.03€

Prévision dépenses d'Investissement 2010 : 189 424.00€

Réalisation dépenses d'Investissement 2010 : 30 314.48€

Prévision recettes d'Investissement 2010 : 189 424.00€

Réalisation recettes d'Investissement 2010 : 77 165.81€

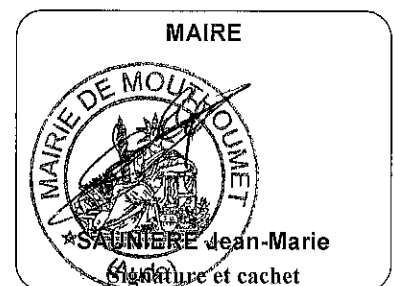
Restes à réaliser dépenses : 134 621.00€

Restes à réaliser recettes : 32 504.00€

Sous la présidence de M. Daniel MESTRE, Monsieur le Maire rend compte de l'exécution du budget principal pour l'année 2010, ainsi que les restes à réaliser. Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2010 du budget principal.

Pour extrait :

En Mairie, le Jeudi 28/04/2011



Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE :

Prévision dépenses de Fonctionnement 2011 : 257 614.00€

Prévision recettes de Fonctionnement 2011 : 257 614.00€

Prévision dépenses d'Investissement 2011 : 211 167.00€

Prévision recettes d'Investissement 2011 : 211 167.00€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de 2011 de la commune de Mouthoumet.

Questions diverses :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : Monsieur le Maire informe les membres du conseil Municipal du courrier de Mme CHAUVET, propriétaire du café le KEZAKO, demandant l'autorisation d'installer des tables et des chaises sur le domaine public de la commune. Le conseil municipal décide de se renseigner sur la législation et propose de rencontrer Mme CHAUVET, pour discuter de son projet.

VENTE DE LA PARCELLE B 96 : Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur CAMBRAY n'est pas intéressé par l'achat de cette parcelle ; en revanche Monsieur Jérôme HERVOUET, mitoyen de celle-ci souhaite l'acquérir. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en vente cette parcelle.

COUPE DE BOIS : Monsieur le Maire, informe les membres du conseil municipal que suite aux fortes pluies, le chemin d'accès des coupes de bois est en mauvaise état. Il propose aux membres du conseil de demander un devis à l'entreprise JORDAN afin de le remettre en état. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de remettre en état le chemin, et attend le devis de l'entreprise JORDAN.


SAUNIÈRE Jean-Marie
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

EAU : Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que de plus en plus de personnes vont chercher de l'eau au forage de la PRADE. Au vu des nouvelles lois sur l'eau, monsieur le Maire propose aux membres du conseil de régulariser la situation en créant un système de forfait. Il propose donc, de demander des devis. Le conseil municipal à l'unanimité accepte ce système de forfait et attend de voir les devis.

Blank lined area for additional text or notes.

